

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 33764

Texte de la question

M. Gérard Cherpion attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la prévention routière. Le premier semestre 2013 a connu une forte baisse du nombre de personnes tuées sur les routes. Une diminution de 15,1 % a permis de sauver près de 257 vies. Toutefois, des efforts peuvent encore être faits pour réduire le nombre toujours trop élevé des personnes décédées sur la route. Il est important de souligner que près de 9 accidents mortels sur 10 sont consécutifs à une infraction au code de la route. Les personnes âgées ainsi que les jeunes conducteurs sont particulièrement touchés. Si les seniors connaissent une diminution de leurs réflexes, certains jeunes conducteurs rencontrent des problèmes récurrents avec les drogues et alcools qui affaiblissent leur réactivité. Il lui demande si des mesures concernant ces domaines sont envisagées afin d'améliorer la baisse du nombre de décès sur la route.

Texte de la réponse

Malgré la diminution du nombre de tués sur les routes depuis plusieurs années, les seniors et les jeunes restent particulièrement représentés dans les chiffres de l'accidentalité même si la diminution de la mortalité est également constatée pour les catégories qu'ils constituent. En 2012, parmi les personnes décédées dans un accident de la circulation, 20 % étaient âgées de plus de 65 ans (19 % en 2011) et 25 % avaient entre 15 et 24 ans (même part qu'en 2011) alors qu'ils représentent respectivement 17 et 12 % de la population totale de notre pays. En particulier, 50 % des piétons tués ont plus de 65 ans. Afin de poursuivre la décroissance du nombre de décès dans ces catégories de la population et leur part respective dans la mortalité routière, l'ensemble des acteurs de la sécurité routière oeuvre à la mise en place d'actions et de mesures qui leur sont destinées. Ainsi, un grand nombre d'actions a été mis en place au profit des seniors pour leur faire prendre conscience de leur vulnérabilité et pour leur rappeler, voire leur faire découvrir, les règles et mesures récentes figurant au code de la route. Un document établi par un groupe de travail piloté par la délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) et le ministère de la santé a d'ailleurs été adressé à l'ensemble des médecins généralistes inscrits à l'ordre des médecins afin que ces publics soient sensibilisés à la nécessité d'adapter leur conduite à leur état de santé. Des documents sur la santé et la conduite ainsi que des affiches destinées à tous les publics, y compris les seniors, sont notamment à la disposition, depuis le 1 janvier 2014, des pharmacies et des cabinets médicaux. Par ailleurs, une campagne d'affichage sur les risques pour les piétons seniors a été réalisée par la DSCR et un document spécifique sur le thème « à pieds ou au volant, seniors, faisons le point » est également disponible. Pour les jeunes, le parcours éducatif débutant à l'école primaire et se poursuivant au collège a été récemment complété par des actions menées dans les lycées. De très nombreuses actions sont par ailleurs menées lors des soirées festives ou à d'autres occasions de rassemblement par des associations étudiantes de plus en plus conscientes des enjeux. Enfin, il est important de souligner le fort investissement financier de la DSCR et de ses partenaires en ce qui concerne la communication audiovisuelle, numérique ou virale, menée en direction de ce public particulièrement exposé aux risques routiers, à la fois du fait de son inexpérience et de certaines conduites à risques.

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE33764

Données clés

Auteur: M. Gérard Cherpion

Circonscription: Vosges (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 33764 Rubrique : Sécurité routière Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>23 juillet 2013</u>, page 7703 Réponse publiée au JO le : <u>2 septembre 2014</u>, page 7423